

Alliance pour la solidarité en Chaudière-Appalaches 2017-2023



PLAN DE TRAVAIL

Réalisé par la Table de lutte contre la pauvreté
Présenté le 13 juin 2019 pour adoption



Mise en contexte

Découlant de la LOI visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale:

- 3^e Plan action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) 2017-2023

- **Mesure 11 du PAGIEPS:**

La poursuite des Alliances pour la Solidarité

RAPPEL: PAGSIS 2010-2015

Alliance précédente avait été réalisée par la CRÉ (programme SISCA);

La Chaudière-Appalaches avait bénéficié d'un montant de 3,3 M \$
provenant du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)

NOUVELLE ALLIANCE 2017-2023

- ❖ **FQIS** : Enveloppe régionale bonifiée de **4,6 M \$**
- ❖ **Gouvernance** : TREMCA instance décisionnelle
 - Responsabilités attribuées **aux MRC**, cosignataires de l'Entente et représentées par organismes en lien avec la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, ex : leur CDC ou GRAP
 - Gestion du FQIS et coordination de l'Alliance confiées à la **MRC mandataire** (Les Appalaches)
 - Comprend l'**implication de personnes vivant en situation de pauvreté** (experts de vécu)
- ❖ **Formation de la Table régionale de lutte contre la pauvreté**:
 - Représentative car **composée d'acteurs régionaux, locaux, d'un expert de vécu et des partenaires** de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Chaudière-Appalaches
 - Doit, notamment, **réaliser un plan de travail** souple et tourné vers l'action
- ❖ **Investissement des ressources** :
 - Selon **les priorités établies** dans les milieux
 - Pour **réaliser des actions concertées, dans les zones identifiées** où les besoins sont les plus pressants (zones de défavorisation)

Contenu du Plan de travail

- **SECTION 1 MISE EN CONTEXTE**

- 1.1 Préambule
- 1.2 Présentation du Plan de travail de la Chaudière-Appalaches
- 1.3 Contenu du Plan de travail
- 1.4 Suivi du Plan de travail

- **SECTION 2 PORTRAIT DE LA RÉGION**

- 2.1 Présentation du territoire
- 2.2 Profils socioéconomiques de la région et des territoires
- 2.3 Indices de mesure de vitalité et de défavorisation des territoires
- 2.4 Les zones de défavorisation matérielle et sociale
- 2.5 Les constats régionaux
- 2.6 Les zones ciblées, par territoire MRC

- **SECTION 3 PRIORITÉS D' ACTIONS**

- 3.1 Identification des priorités régionales
- 3.2 Identification des priorités des concertations locales
- 3.3 Les six (6) priorités régionales
- 3.4 Définition des priorités régionales
- 3.5 Priorités identifiées dans certains territoires

- **SECTION 4 MODÈLE DE FONCTIONNEMENT DE L' ALLIANCE**

- 4.1 Structure de gouvernance
- 4.2 Le rôle des intervenants
- 4.3 La démarche globale de mobilisation
- 4.4 Portrait de la concertation
- 4.5 Les partenaires et leurs engagements dans la démarche

- **SECTION 5 MISE EN ŒUVRE DE L' ALLIANCE**

- 5.1 Mécanisme de la gestion de l' enveloppe
- 5.2 Modalités liées à la sélection des projets
- 5.3 Suivi des résultats des initiatives soutenues

- **SECTION 6 LES COMMUNICATIONS**

- 6.1 Protocole et plans de communication

- **CONCLUSION : LA TABLE EST MISE!**

- ANNEXE 1 Objectifs et normes du FQIS
- ANNEXE 2 Code d' éthique et de déontologie
- ANNEXE 3 Protocole de communication
- ANNEXE 4 Tableau des concertations locales

Portrait de la Région

PROFILS SOCIOÉCONOMIQUES RÉGION ET PAR MRC

Objectif : Dégager les vulnérabilités des communautés et du milieu

- ❖ **Données statistiques en lien avec la défavorisation matérielle et sociale, et la vitalité des territoires :**
 - ❑ ÉVOLUTION DE LA POPULATION
 - ❑ LES CONDITIONS DE VIE
 - ❑ LA SCOLARISATION
 - ❑ L'EMPLOI
 - ❑ LE REVENU

- ❖ **Indice vitalité, indice de défavorisation matérielle et sociale, indice de défavorisation des écoles publiques – par territoire.**

- ❖ **Carte de distribution de la DMS en Chaudière-Appalaches**

- ❖ **Fait ressortir les enjeux relatifs aux inégalités hommes | femmes, personnes handicapées ainsi que:**
 - Selon l'âge
 - Selon type de famille (personne seule, monoparentale)
 - Selon d'autres types de clientèles (exemple: immigrants, nouveaux arrivants)

Sources fiables et les plus récentes disponibles, notamment: Statistiques Canada, Institut de la statistique du Québec, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, MAMH. MTESS, GRAP Chaudière-Appalaches, Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, PRÉCA et autres.

Portrait de la Région

EXEMPLES DE CONSTATS ET ENJEUX

Démographie:

Dans les MRC dont la population est en décroissance, on constate une dévitalisation qui affecte les niveaux de revenu, d'activité sur le marché du travail et de scolarité.

Conditions de vie:

31,8% des personnes seules vivent sous le seuil de faible revenu et sont majoritairement des femmes.

Scolarisation:

Chez les jeunes de 16 à 29 ans, 30 % n'ont aucun diplôme; on retrouve chez les jeunes le taux de chômage le plus élevé. Les femmes sont davantage scolarisées mais leur revenu médian n'atteint pas les deux tiers de celui des hommes.

Revenus:

50% des femmes gagnent moins de 19 054 \$ par année. 39% des ménages gagnent moins de 50 000 \$ par année.

Emploi:

Malgré un des meilleurs taux de chômage, on constate une grande part d'emplois qui n'offre pas de revenus suffisants pour vivre: fort % d'emplois précaires, à temps partiel, horaires atypiques.

Parmi les enjeux: l'accès aux services, la mobilité des personnes, les caractéristiques des emplois, la formation, les saines habitudes de vie.

PRIORITÉS

LES PRIORITÉS RÉGIONALES (la moitié des MRC et plus)

Sécurité alimentaire

Transport et mobilité

Services de proximité

Habitation et logement social

Lutte contre les préjugés

Prévention du décrochage et persévérance scolaire

PRIORITÉS IDENTIFIÉES PAR LES CONCERTATIONS
LOCALES ONT ÉTÉ MODULÉES EN FONCTION DE
LEURS RÉALITÉS. EXEMPLE HABITATION

Distinction **disponibilité** et **qualité** des logements.

Une MRC déplore que plusieurs personnes soient sur une **liste d'attente** d'un logement social (priorité).

Une autre MRC indique un **taux d'inoccupation** (pas priorité). Par contre, elle relève **le mauvais état des logements** et la nécessité de rénovations.

Par ailleurs, on constate les **inter relations entre les priorités**: services de proximité, transport, sécurité alimentaire.

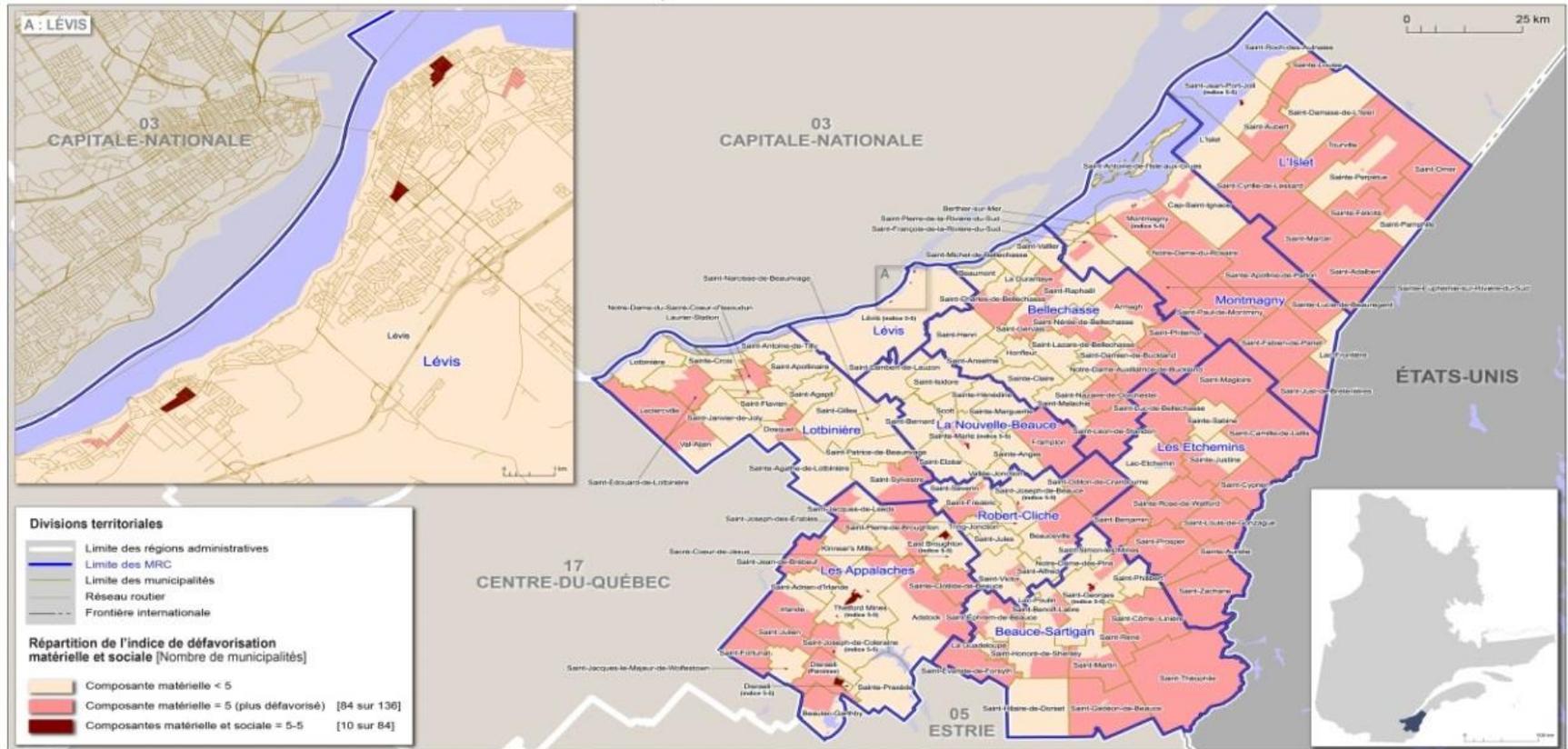
MRC	Engagement citoyen	Habitation et Logement	Insertion sociale et professionnelle	Lutte contre les préjugés	Sécurité alimentaire	Services de proximité	Transport et mobilité	Soutien à l'action communautaire	Loisirs	Prévention décrochage persévérance scolaire éducation
Beauce-Sartigan		X		X	X	X	X		X	X
Bellechasse		X		X	X	X	X		X	
La Nouvelle-Beauce		X			X		X			
Les Appalaches				X	X	X	X			X
Les Etchemins	X		X		X	X	X	X		
Lévis	X	X	X		X	X	X	X	X	
L'Islet	X	X	X	X	X	X	X		X	X
Lotbinière		X		X	X		X			
Montmagny		X	X	X	X	X	X			X
Robert-Cliche		X		X	X		X			X
TOTAL	3/10	8/10	4/10	7/10	10/10	7/10	10/10	2/10	4/10	5/10

Zones de dévitalisation matérielle et sociale

SECTEURS À CIBLER POUR LA RÉALISATION DES ACTIONS

Région administrative de Chaudière-Appalaches (136 municipalité*)

Distribution de l'indice de défavorisation matérielle et sociale, 2011



* Note : Inclut également les territoires non organisés, les réserves indiennes, les terres déservies (urs, malis, naskapis) et les villages (urs, naskapis, nordique).
Sources : Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages (ENM), 2011, Institut national de santé publique (INSPQ).
Compilation à partir des données fournies le 21 septembre 2013 (Détail des politiques de suite contre la pauvreté et de l'action communautaire).
Projection cartographique : NAD83 / MTQ Lambert. Fond de carte : MERL, Système sur les données administratives du Québec, décembre 2010.

Réalisation :
© Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2018
55043 (DGGP) Direction de l'analyse et de l'information de gestion
Note : Cette compilation cartographique n'a aucune portée légale.

NOTE: LA CARTE CI-DESSUS, DU MTESS, ET LA CARACTÉRISATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES DE LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, DU CISS-CA, SONT ACTUALISÉES PAR LES CONCERTATIONS LOCALES.

Répartition du FQIS

RÉPARTITION 2017-2023

Enveloppe de la Chaudière-Appalaches	4 646 195 \$	dont gestion	350 000,00 \$	
Montant pour les projets:	4 296 195 \$	→	40% de l'enveloppe pour montant de base	1 530 000 \$
10 % Enveloppe pour projets régionaux	429 619 \$		30% de l'enveloppe pour faible revenu	1 147 500 \$
90 % Enveloppe pour projets territoriaux	3 866 576 \$		30 % de l'enveloppe pour vitalité des territoires	1 147 500 \$

MRC	TOTAL	Montant de base	Faible revenu(1)	%	Faible revenu	Indice vitalité (2)	Écart	Vitalité
La Nouvelle-Beauce	249 200 \$	153 000 \$	860	7,3	83 419 \$	13,29	0,00	1,00
Lévis	461 994 \$	153 000 \$	2950	24,9	286 148 \$	12,52	0,77	1,77
Bellechasse	305 342 \$	153 000 \$	940	7,9	91 179 \$	8,56	4,73	5,73
Lotbinière	306 955 \$	153 000 \$	920	7,8	89 239 \$	8,21	5,08	6,08
Beauce-Sartigan	443 725 \$	153 000 \$	1790	15,1	173 628 \$	3,17	10,12	11,12
Robert-Cliche	334 924 \$	153 000 \$	570	4,8	55 290 \$	2,11	11,18	12,18
L'Islet	389 574 \$	153 000 \$	590	5,0	57 230 \$	-3,05	16,34	17,34
Montmagny	421 542 \$	153 000 \$	890	7,5	86 329 \$	-3,30	16,59	17,59
Les Appalaches	519 775 \$	153 000 \$	1720	14,5	166 839 \$	-4,95	18,24	19,24
Les Etchemins	433 542 \$	153 000 \$	600	5,1	58 199 \$	-7,26	20,55	21,55
			11830	100,0			103,60	113,60
		1 530 000 \$			1 147 500 \$			1 147 500 \$

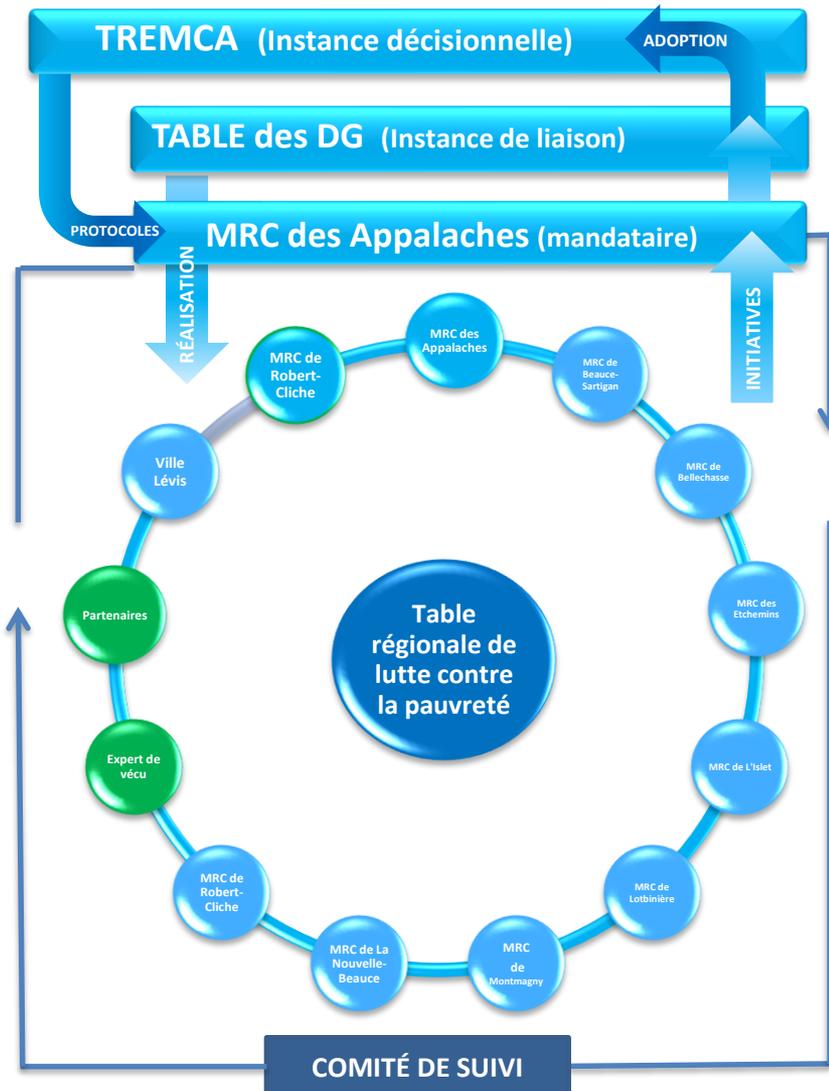
(1) Nombre de personnes dans les familles à faible revenu 2015.

Selon la mesure du faible revenu (MFR) basée sur 50 % du revenu familial médian québécois après impôt.

(2) MAMH

Modèle de gouvernance

ADAPTATION MODÈLE FARR



LA CONCERTATION

TABLE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

- CDC DE BELLECHASSE MRC
- GRAP BEAUCE-SARTIGAN MRC
- CDC DES APPALACHES MRC
- DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE VILLE DE LÉVIS MRC
- L'ESSENTIEL DES ETCHEMINS MRC
- GRAP ROBERT-CLICHE MRC
- CDC DE LOTBINIÈRE MR
- CDC ICI DE MONTMAGNY- L'ISLET MRC
- CDC ICI DE MONTMAGNY- L'ISLET MRC
- MAISON DE LA FAMILLE DE LA NOUVELLE-BEAUCE MRC
- CITOYEN, EXPERT DE VÉCU PARTENAIRE
- PRÉCA PARTENAIRE
- CISS-CA PARTENAIRE
- ALLIANCE DES PARTENAIRES EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES PARTENAIRE
- CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES PARTENAIRE
- DIRECTION RÉGIONALE DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, (MAMH) PARTENAIRE
- DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES-QUÉBEC DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, (MTESS) PARTENAIRE

Sélection des projets

Analyse de l'admissibilité : Mandataire

(Tous les projets sont soumis à la MRC des Appalaches, pour validation de conformité)

Analyse des projets locaux et interrégionaux :

Chaque territoire forme à cette fin un comité d'analyse de qualification de projet (soumis au Code d'éthique et de déontologie de l'Alliance pour la solidarité)

Analyse des projets régionaux issus de la Table de lutte : Table de lutte contre la pauvreté

Adoption des projets : TREMCA

CALENDRIER : DÉPÔT DES PROJETS 2019

Adoption du Plan de travail par la TREMCA 13 juin 2019

Approbation du MTESS et versement FQIS

Annonces publique

Dépôt des projets auprès du mandataire jusqu'au 24 octobre 2019

Validation de l'admissibilité

Présentation des tous les projets admissibles le 8 novembre 2019

à la Table de lutte contre la pauvreté

Analyse des projets régionaux par la Table de lutte

Analyse des projets locaux par les territoires locaux

Présentation des projets à la Table des DG semaine du 18 novembre 2019

Adoption des projets par la TREMCA le 28 novembre 2019*

Signature des Protocoles d'entente (organisme-promoteur et mandataire)

*Selon la date de l'assemblée de la TREMCA

Merci